



Emploi public : hausse des contrats aidés

En Lorraine, 196 100 personnes travaillent dans la fonction publique au 31 décembre 2013. Ces effectifs sont en augmentation, sous l'effet du développement des contrats aidés. Le premier employeur public dans la région est l'État. La féminisation de la fonction publique est plus importante dans la fonction publique hospitalière.

Olivier Serre, Insee

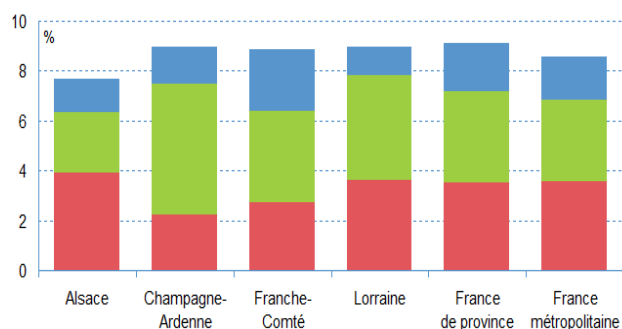
Au 31 décembre 2013, plus de 196 000 agents travaillent dans la fonction publique en Lorraine. Les effectifs de la fonction publique se sont accrus de 900 personnes en deux ans. Cela représente une hausse de 0,5 %, moindre que celle constatée au niveau national (+ 2,0 %). Cet accroissement est dû au développement des contrats aidés (+ 2 400 en Lorraine entre 2011 et 2013). Sur la même période, hors contrats aidés, les effectifs de la fonction publique ont diminué dans la région (- 1 500 fonctionnaires).

Des contrats aidés en forte augmentation dans la fonction publique d'État

Fin 2013, en Lorraine, la fonction publique emploie au total 6 300 personnes en contrats aidés, soit 3,2 % de l'emploi public régional. Cette proportion est comparable à celle observée au niveau national (3,3 %).

Dans la fonction publique d'État (FPE), 3 400 personnes, soit 3,6 % des agents, sont en contrats aidés fin 2013. C'est près de deux fois plus (+ 89 %) que deux ans auparavant.

Part des contrats aidés par versant de la fonction publique



■ Fonction publique d'État ■ Fonction publique territoriale ■ Fonction publique hospitalière

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes)

Source : Insee, SIASP 2013

Dans la fonction publique territoriale (FPT), les contrats aidés sont moins nombreux (2 400 agents), mais ils y représentent 4,2 % des effectifs. Entre fin 2011 et fin 2013, le nombre de contrats aidés dans la FPT a augmenté de 41 %.

La fonction publique hospitalière (FPH), du fait de ses spécificités, n'emploie que 500 agents en contrats aidés, (1,1 % des effectifs). En deux ans, leur nombre a progressé de 25 %.

Un taux d'administration un peu plus fort en Lorraine qu'en moyenne de province

En Lorraine, l'emploi public représente 23,6 % de l'emploi régional. C'est plus qu'au niveau national (20,4 %) et dans les régions limitrophes, Franche-Comté (22,3 %), Champagne-Ardenne (22 %) et Alsace (18,9 %).

Entre 2011 et 2013, la part de l'emploi public en Lorraine s'est renforcée, en raison notamment de la baisse de l'emploi total sur la même période (- 2,1 %).

Emploi public et emploi total en Lorraine

	Emploi public (milliers)	Emploi total (milliers)	Part de l'emploi public dans l'emploi total (%)	Répartition de l'emploi public par département (%)
Meurthe-et-Moselle	68,6	266	25,8	35,0
Meuse	17,7	64	27,7	9,0
Moselle	79,6	365	21,8	40,7
Vosges	30,1	135	22,3	15,3
Lorraine	196,1	830,0	23,6	100,0

Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes)

Source : Insee, SIASP 2013

Toutefois, le taux d'administration est un peu plus fort en Lorraine qu'en moyenne de province. En effet, on compte 83,6 fonctionnaires pour 1 000 habitants en Lorraine, contre 82,7 en province.

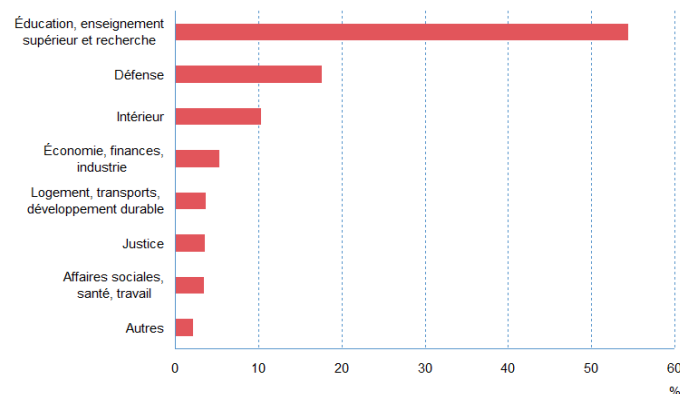
Plus des trois quarts des emplois publics sont concentrés en Moselle et en Meurthe-et-Moselle. Un peu plus de 15 % sont localisés dans les Vosges. La Meuse ne compte que 9 % des emplois publics lorrains. Toutefois, ces emplois sont primordiaux pour l'économie du département, où ils représentent 27,7 % de l'emploi total.

Premier employeur public : l'État

La fonction publique d'État emploie 94 500 personnes en Lorraine. Cela représente près de la moitié de l'emploi public régional (48,3 %). C'est un peu plus que la moyenne nationale (42,7 % hors Île-de-France). Plus de la moitié des agents de l'État (54,3 %) travaillent au ministère de l'Éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. L'emploi dans ce ministère est toutefois sous-représenté dans la région par rapport au niveau national (56,4 %), même si ses effectifs ont progressé de 600 postes en deux ans.

La FPE a perdu 1 900 postes en deux ans. Les récentes restructurations militaires ont entraîné une forte réduction des effectifs militaires dans la région (- 2 700 en deux ans).

Répartition des effectifs de la fonction publique d'État en Lorraine



Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes)
Source : Insee, SIASP 2013

La fonction publique territoriale emploie 56 700 personnes en Lorraine (28,9 % de l'emploi public). Le nombre d'agents territoriaux a augmenté de 2 100 personnes en deux ans. Près des trois quarts de ces agents (72,7 %) sont employés par les organismes communaux. Depuis deux ans, neuf emplois sur dix créés dans la FPT relèvent d'un organisme communal. Les effectifs de la FPT ont augmenté un peu plus en Lorraine (+ 3,7 %) qu'au niveau national (+ 3,6 %). L'écart est particulièrement fort dans les organismes communaux, (+ 4,6 % contre + 4,1 % au niveau national).

La fonction publique hospitalière compte en Lorraine 44 800 agents, dont 85,9 % travaillent à l'hôpital. Ces agents représentent 22,8 % de l'emploi public régional, une part légèrement supérieure à celle de la France (20,9 %). En deux ans, les effectifs de la FPH lorraine ont augmenté de 1,4 %.

Insee Lorraine
15, rue du Général Hulot
CS 54229
54042 Nancy Cedex

Directeur de la publication :
Bertrand Kauffmann

Rédactrice en chef :
Brigitte Vienneux

ISSN : 2416-9951

© Insee 2015

Pour en savoir plus :

- Emploi public : un poids important en Lorraine, Économie Lorraine n° 327 décembre 2013
- L'emploi dans la fonction publique en 2013, Insee Première n° 1544, avril 2015
- Les salaires dans la fonction publique d'État, Insee Première n° 1564, août 2015

Plus de femmes que d'hommes

En Lorraine, en 2013, six emplois publics sur dix (60,3 %) sont occupés par des femmes. Ce taux est inférieur au niveau national (61,9 %) et à la moyenne de province (62,1 %).

Fin 2011, la part de femmes dans la fonction publique lorraine n'était que de 59,2 %. La réorganisation des établissements de la Défense, qui s'est traduite par des dissolutions d'unités, peut expliquer l'écart observé entre 2011 et 2013.

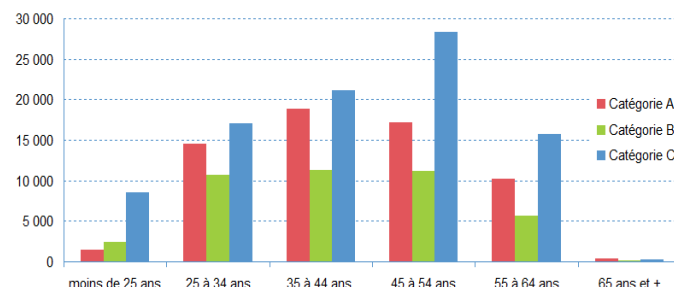
Dans la fonction publique hospitalière, près de quatre agents sur cinq (78,1 %) sont des femmes. Dans la fonction publique territoriale, elles représentent 59,2 % des effectifs. Dans la fonction publique d'État, elles sont proportionnellement moins nombreuses (52,5 % des effectifs). Toutefois, elles constituent 74,7 % des effectifs au ministère du Travail, de l'emploi, de la formation professionnelle et du dialogue social, et 71,4 % à l'Éducation nationale.

Presque la moitié des effectifs de la fonction publique en catégorie C

En Lorraine, 46,4 % des fonctionnaires appartiennent à la catégorie C, au bas de la hiérarchie. Cette catégorie devrait continuer à prendre de l'importance, les contrats aidés étant recrutés dans cette catégorie. Un tiers des agents de catégorie C ont entre 45 et 54 ans.

Dans les collectivités territoriales, plus de la moitié des agents territoriaux ont plus de 45 ans, dont 20 % ont plus de 55 ans. Pour les collectivités lorraines, c'est à la fois un défi et une opportunité. Le remplacement des agents les plus âgés implique d'engager dès maintenant des opérations de recrutement. C'est aussi l'occasion de réorganiser les services afin de faire baisser leur masse salariale. Ce point est d'autant plus crucial que le soutien de l'État vers les collectivités territoriales va en diminuant.

Effectifs de la fonction publique en Lorraine par catégorie et par âge



Champ : postes principaux finaux (actifs et non annexes)
Source : Insee, SIASP 2013

Source

SIASP : système d'information sur les agents des services publics

À partir de plusieurs sources administratives, le SIASP permet de connaître les effectifs, les caractéristiques d'emploi, les volumes de travail et les rémunérations des agents des trois versants de la fonction publique.

